

Le 01/12/2023

Monsieur le Président
DE CARLI Serge
Grand Longwy Agglomération
2 Rue de Lexy
CS 11432 REHON

54414 LONGWY CEDEX

Affaire suivi(e) par : ZELL Gilles-DSTU

Ref/2023-10-19-SDC-GZ-JDT-2022_1

Objet : Transmission du projet de modification simplifiée n°2022-1

PJ : Projet de modification simplifiée n°2022-1

AR : 1A 206 862 0121 8

Monsieur le Président ,

Conformément aux dispositions de l'article L 153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier, avant mise à disposition au public, le projet de modification simplifiée n°2022-1 en cours du plan local d'urbanisme de la commune de Mont-Saint-Martin.

Le dossier pourra être téléchargé sur le site suivant :

[https://mairie-montsaintmartin.fr/modification simplifiée 2022-1](https://mairie-montsaintmartin.fr/modification_simplifiée_2022-1)

Nous vous serions reconnaissant de nous envoyer votre avis dans un délai d'un mois.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments respectueux.

**Le Maire,
Conseiller Départemental
Président du Grand Longwy Agglomération**

Patrice MARINI
1er Adjoint, Délégué
Finances - Administration -
Contrat de ville - Citoyens



Le 01/12/2023

Monsieur le Président
DIDELOT Gérard
Syndicat Mixte du SCOT Nord 54
1 Place de l'Hotel de Ville

54150 VAL DE BRIEY

Affaire suivi(e) par : ZELL Gilles-DSTU

Ref/2023-10-19-SDC-GZ-JDT-2022_1

Objet : Transmission du projet de modification simplifiée n°2022-1

PJ : Projet de modification simplifiée n°2022-1

AR : 1 A 206 862 0122 5

Monsieur le Président ,

Conformément aux dispositions de l'article L 153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier, avant mise à disposition au public, le projet de modification simplifiée n°2022-1 en cours du plan local d'urbanisme de la commune de Mont-Saint-Martin.

Le dossier pourra être téléchargé sur le site suivant :

[https://mairie-montsaintmartin.fr/modification simplifiée 2022-1](https://mairie-montsaintmartin.fr/modification_simplifiée_2022-1)

Nous vous serions reconnaissant de nous envoyer votre avis dans un délai d'un mois.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments respectueux.

**Le Maire,
Conseiller Départemental
Président du Grand Longwy Agglomération**

Patrice MARINI
1er Adjoint, Délégué
Finances - Administration -
Contrat de ville - Citoyenneté



Le 01/12/2023

Monsieur le Président
DAUL Jean-Paul
Chambre de Métiers et de l'Artisanat
4 Rue de la Vologne

54520 LAXOU

Affaire suivi(e) par : ZELL Gilles-DSTU

Ref/2023-10-19-SDC-GZ-JDT-2022_1

Objet : Transmission du projet de modification simplifiée n°2022-1

PJ : Projet de modification simplifiée n°2022-1

AR : 1 A 206 862 0124 9

Monsieur le Président ,

Conformément aux dispositions de l'article L 153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier, avant mise à disposition au public, le projet de modification simplifiée n°2022-1 en cours du plan local d'urbanisme de la commune de Mont-Saint-Martin.

Le dossier pourra être téléchargé sur le site suivant :

[https://mairie-montsaintmartin.fr/modification simplifiée 2022-1](https://mairie-montsaintmartin.fr/modification_simplifiée_2022-1)

Nous vous serions reconnaissant de nous envoyer votre avis dans un délai d'un mois.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments respectueux.

**Le Maire,
Conseiller Départemental
Président du Grand Longwy Agglomération**

Patrice MARINI
1er Adjoint, Délégué
Finances - Administration -
Contrat de ville - Citoyenneté



Le 01/12/2023

Monsieur le Président
ROUYER Laurent
Chambre d'Agriculture 54
5 Rue de la Vologne

54520 LAXOU

Affaire suivi(e) par : ZELL Gilles-DSTU

Ref/2023-10-19-SDC-GZ-JDT-2022_1

Objet : Transmission du projet de modification simplifiée n°2022-1

PJ : Projet de modification simplifiée n°2022-1

AR : 1 A 206862 0127 0

Monsieur le Président ,

Conformément aux dispositions de l'article L 153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier, avant mise à disposition au public, le projet de modification simplifiée n°2022-1 en cours du plan local d'urbanisme de la commune de Mont-Saint-Martin.

Le dossier pourra être téléchargé sur le site suivant :

[https://mairie-montsaintmartin.fr/modification simplifiée 2022-1](https://mairie-montsaintmartin.fr/modification_simplifiée_2022-1)

Nous vous serions reconnaissant de nous envoyer votre avis dans un délai d'un mois.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments respectueux.

**Le Maire,
Conseiller Départemental
Président du Grand Longwy Agglomération**



Patrice MARINI
1er Adjoint, Délégué
Finances - Administration -
Contrat de ville Citoyenneté

Le 01/12/2023

Monsieur le Sous-Préfet
BOISSON Richard-Daniel
Sous-Préfecture de Briey
Place du Château

54150 VAL DE BRIEY

Affaire suivi(e) par : ZELL Gilles-DSTU

Ref/2023-10-19-SDC-GZ-JDT-2022_1

Objet : Transmission du projet de modification simplifiée n°2022-1

PJ : Projet de modification simplifiée n°2022-1

AR : 1A 206 862 01294

Monsieur le Sous-Préfet,

Conformément aux dispositions de l'article L 153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier, avant mise à disposition au public, le projet de modification simplifiée n°2022-1 en cours du plan local d'urbanisme de la commune de Mont-Saint-Martin.

Le dossier pourra être téléchargé sur le site suivant :

[https://mairie-montsaintmartin.fr/modification simplifiée 2022-1](https://mairie-montsaintmartin.fr/modification_simplifiée_2022-1)

Nous vous serions reconnaissant de nous envoyer votre avis dans un délai d'un mois.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie de croire, Monsieur le Sous-Préfet, à l'expression de mes sentiments respectueux.

Le Maire,
Conseiller Départemental
Président du Grand Longwy Agglomération



Bien à vous

Le 01/12/2023

Monsieur le Président
Pôle appui aux Territoires Région Grand Est
Hôtel de Région
Place Gabriel Hocquard
BP 81004

54000 NANCY

Affaire suivi(e) par : ZELL Gilles-DSTU

Ref/2023-10-19-SDC-GZ-JDT-2022_1

Objet : Transmission du projet de modification simplifiée n°2022-1

PJ : Projet de modification simplifiée n°2022-1

AR : 1A 206 862 01256

Monsieur le Président ,

Conformément aux dispositions de l'article L 153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier, avant mise à disposition au public, le projet de modification simplifiée n°2022-1 en cours du plan local d'urbanisme de la commune de Mont-Saint-Martin.

Le dossier pourra être téléchargé sur le site suivant :

[https://mairie-montsaintmartin.fr/modification simplifiée 2022-1](https://mairie-montsaintmartin.fr/modification_simplifiée_2022-1)

Nous vous serions reconnaissant de nous envoyer votre avis dans un délai d'un mois.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments respectueux.

**Le Maire,
Conseiller Départemental
Président du Grand Longwy Agglomération**

Patrice MARINI
1er Adjoint, Délégué
Finances - Administration -
Contrat de ville - Citoyenneté



Le 01/12/2023

Monsieur le Président
DIDELOT Gérard
SMITRAL
2 Rue de Lexy
CS 11432 REHON

54414 LONGWY CEDEX

Affaire suivi(e) par : ZELL Gilles-DSTU

Ref/2023-10-19-SDC-GZ-JDT-2022_1

Objet : Transmission du projet de modification simplifiée n°2022-1

PJ : Projet de modification simplifiée n°2022-1

AR : 1 A 206 862 0135 5

Monsieur le Président ,

Conformément aux dispositions de l'article L 153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier, avant mise à disposition au public, le projet de modification simplifiée n°2022-1 en cours du plan local d'urbanisme de la commune de Mont-Saint-Martin.

Le dossier pourra être téléchargé sur le site suivant :

[https://mairie-montsaintmartin.fr/modification simplifiée 2022-1](https://mairie-montsaintmartin.fr/modification_simplifiée_2022-1)

Nous vous serions reconnaissant de nous envoyer votre avis dans un délai d'un mois.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments respectueux.

**Le Maire,
Conseiller Départemental
Président du Grand Longwy Agglomération**

Patrice MARINI
1er Adjoint, Délégué
Finances - Administration -
Contrat de ville - Citoyennet.



Le 01/12/2023

Monsieur le Président
PELISSIER François
Chambre de Commerce et D'Industrie
53 Rue Stanislas
CS 4226

54042 NANCY

Affaire suivi(e) par : ZELL Gilles-DSTU

Ref/2023-10-19-SDC-GZ-JDT-2022_1

Objet : Transmission du projet de modification simplifiée n°2022-1

PJ : Projet de modification simplifiée n°2022-1

AR : J A 206 862 0128 7

Monsieur le Président ,

Conformément aux dispositions de l'article L 153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier, avant mise à disposition au public, le projet de modification simplifiée n°2022-1 en cours du plan local d'urbanisme de la commune de Mont-Saint-Martin.

Le dossier pourra être téléchargé sur le site suivant :

[https://mairie-montsaintmartin.fr/modification simplifiée 2022-1](https://mairie-montsaintmartin.fr/modification_simplifiée_2022-1)

Nous vous serions reconnaissant de nous envoyer votre avis dans un délai d'un mois.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments respectueux.

**Le Maire,
Conseiller Départemental
Président du Grand Longwy Agglomération**

Patrice MARINI
1er Adjoint, Délégué
Finances - Administration -
Contrat de ville - Citoyenneté



Le 01/12/2023

Monsieur le Directeur
TIRTAINE Emmanuel
Direction Départementale des Territoires 54
ADUR/PU-Unité de procédure d'Urbanisme
Place des Ducs de Bar CO 60025

54035 NANCY CEDEX

Affaire suivi(e) par : ZELL Gilles-DSTU

Ref/2023-10-19-SDC-GZ-JDT-2022_1

Objet : Transmission du projet de modification simplifiée n°2022-1

PJ : Projet de modification simplifiée n°2022-1

AR : 1A 206 862 0123 2

Monsieur le Directeur ,

Conformément aux dispositions de l'article L 153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier, avant mise à disposition au public, le projet de modification simplifiée n°2022-1 en cours du plan local d'urbanisme de la commune de Mont-Saint-Martin.

Le dossier pourra être téléchargé sur le site suivant :

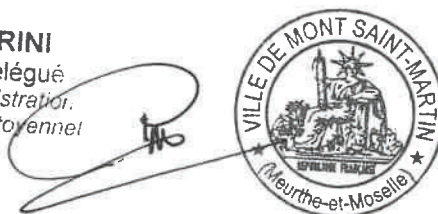
[https://mairie-montsaintmartin.fr/modification simplifiée 2022-1](https://mairie-montsaintmartin.fr/modification_simplifiée_2022-1)

Nous vous serions reconnaissant de nous envoyer votre avis dans un délai d'un mois.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de mes sentiments respectueux.

**Le Maire,
Conseiller Départemental
Président du Grand Longwy Agglomération**

Patrice MARINI
1er Adjoint, Délégué
Finances - Administration
Contrat de ville - Citoyennet



Le 01/12/2023

SNCF
Délégation Territoriale Immobilières Est
20 Rue André Pingat

51100 REIMS

Affaire suivi(e) par : ZELL Gilles-DSTU

Ref/2023-10-19-SDC-GZ-JDT-2022_1

Objet : Transmission du projet de modification simplifiée n°2022-1

PJ : Projet de modification simplifiée n°2022-1

AR : 1A 206 862 0134 8

SNCF,

Conformément aux dispositions de l'article L 153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier, avant mise à disposition au public, le projet de modification simplifiée n°2022-1 en cours du plan local d'urbanisme de la commune de Mont-Saint-Martin.

Le dossier pourra être téléchargé sur le site suivant :

[https://mairie-montsaintmartin.fr/modification simplifiée 2022-1](https://mairie-montsaintmartin.fr/modification_simplifiée_2022-1)

Nous vous serions reconnaissant de nous envoyer votre avis dans un délai d'un mois.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie de croire, SNCF, à l'expression de mes sentiments respectueux.

**Le Maire,
Conseiller Départemental
Président du Grand Longwy Agglomération**

Patrice MARINI
1er Adjoint, Délégué
Finances - Administration
Conseil de ville - Citoyenneté



Le 01/12/2023

Monsieur
FOURNIER Benoit
Conseil Départemental 54
Direction de l'Aménagement-Appui aux Territoires
48 Esplanade Jacques Baudot

54035 NANCY

Affaire suivi(e) par : ZELL Gilles-DSTU

Ref/2023-10-19-SDC-GZ-JDT-2022_1

Objet : Transmission du projet de modification simplifiée n°2022-1

PJ : Projet de modification simplifiée n°2022-1

AR : 1A 206 862 0126 3

Monsieur ,

Conformément aux dispositions de l'article L 153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier, avant mise à disposition au public, le projet de modification simplifiée n°2022-1 en cours du plan local d'urbanisme de la commune de Mont-Saint-Martin.

Le dossier pourra être téléchargé sur le site suivant :

[https://mairie-montsaintmartin.fr/modification simplifiée 2022-1](https://mairie-montsaintmartin.fr/modification_simplifiée_2022-1)

Nous vous serions reconnaissant de nous envoyer votre avis dans un délai d'un mois.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes sentiments respectueux.

**Le Maire,
Conseiller Départemental
Président du Grand Longwy Agglomération**

Patrice MARINI
1er Adjoint, Délégué
Finances - Administration
Contrat de ville - Citoyenneté

